

# déclaration des responsabilités de la direction

e x e r c i c e   t e r m i n é   l e   3 1   d é c e m b r e   2 0 0 0

La direction de la société est responsable de la préparation et de l'intégrité des états financiers présentés dans son rapport annuel. Ces états ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent nécessairement des montants déterminés d'après les meilleures estimations et selon le jugement de la direction. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel sont conformes à ceux des états financiers. La direction considère que les états présentent fidèlement la situation financière de la société, les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la société applique des contrôles comptables internes, des conventions et des procédures visant à assurer la fiabilité de l'information financière et la protection des biens. Les systèmes de contrôle interne sont soumis à l'examen périodique des vérificateurs internes, Samson Bélair/Deloitte & Touche, société en nom collectif. Les vérificateurs externes, le vérificateur général du Canada ainsi que Raymond Chabot Grant Thornton, société en nom collectif, ont vérifié les états financiers de la société. Leur rapport indique l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur les états financiers.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, se composant uniquement d'administrateurs externes, se réunit périodiquement avec les vérificateurs internes et externes et avec la direction pour examiner l'étendue de la vérification et pour évaluer les comptes rendus de leurs vérifications. Les états financiers ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration, suite à une recommandation du Comité de vérification.

Le président du Conseil,

Le chef des services financiers,

Marc LeFrançois

J. R. Paquette

Montréal, Canada  
Le 9 février 2001

# rapport des vérificateurs

a u m i n i s t r e d e s T r a n s p o r t s

Nous avons vérifié le bilan de VIA Rail Canada inc. au 31 décembre 2000 et les états des résultats et bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2000, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur la gestion des finances publiques, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement apporté à la méthode de comptabilisation des avantages sociaux futurs expliqué à la note 3 des états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la société dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la Loi sur la gestion des finances publiques et ses règlements, à la Loi canadienne sur les sociétés par action et ses règlements, et aux règlements administratifs de la société.

Raymond Chabot Grant Thornton  
Société en nom collectif  
Comptables agréés

L. Denis Desautels, FCA  
Le vérificateur général du Canada

Montréal, Canada  
Le 9 février 2001

Ottawa, Canada  
Le 9 février 2001

# états financiers

a u 3 1 d é c e m b r e

Bilan (en milliers)	Notes	2000	1999
<u>Actif à court terme</u>			
Encaisse et dépôts à terme		18 441 \$	3 846 \$
Clients		6 995	11 262
Autres créances		7 000	15 682
À recevoir du gouvernement du Canada		3 096	—
Placements temporaires	6	39 539	50 039
Stocks		17 031	16 535
		<u>92 102</u>	<u>97 364</u>
<u>Actif à long terme</u>			
Immobilisations	5	480 847	487 823
Fonds de renouvellement des actifs	6	37 825	28 260
Régimes de retraite	8	20 717	—
		<u>539 389</u>	<u>516 083</u>
		<u>631 491 \$</u>	<u>613 447 \$</u>
<u>Passif à court terme</u>			
Fournisseurs et charges à payer		87 329 \$	86 965 \$
Produits reportés		6 091	5 037
		<u>93 420</u>	<u>92 002</u>
<u>Passif à long terme</u>			
Autres avantages sociaux futurs	8	16 554	56 105
Autres		5 087	5 539
		<u>21 641</u>	<u>61 644</u>
<u>Financement en capital reporté</u>	9	<u>482 476</u>	<u>487 107</u>
<u>Avoir de l'actionnaire (négatif)</u>			
Capital-actions	10	9 300	9 300
Surplus d'apport		4 678	4 345
Bénéfices non répartis (déficit)		19 976	(40 951)
		<u>33 954</u>	<u>(27 306)</u>
		<u>631 491 \$</u>	<u>613 447 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Pour le Conseil,

Marlene McGraw, CA  
Administrateur et président du Comité de vérification

Marc LeFrançois  
Administrateur et président du Conseil

# états financiers

exercice terminé le 31 décembre

## État des résultats et bénéfices non répartis

(en milliers)	Notes	2000	1999
<b>Produits</b>			
Voyageurs		217 614 \$	202 096 \$
Autres		23 037	18 527
		<u>240 651</u>	<u>220 623</u>
<b>Charges</b>			
Frais des services à la clientèle		241 958	223 815
Frais de la maintenance du matériel roulant		82 764	77 459
Frais de marketing et de ventes		27 123	25 909
Frais des services de soutien		38 820	38 643
Frais généraux et administratifs		15 125	21 812
Charge de retraite	3 et 8	(62 414)	1 625
Autres avantages sociaux futurs	3 et 8	3 718	9 543
Amortissement des immobilisations		52 216	41 951
		<u>399 310</u>	<u>440 757</u>
Perte nette d'exploitation avant le financement par le gouvernement du Canada		158 659	220 134
Financement d'exploitation par le gouvernement du Canada		170 304	170 000
Amortissement du financement en capital reporté		50 200	42 071
Résultats nets d'exploitation avant impôts		61 845	(8 063)
Impôts sur les bénéfices et impôt sur les grandes sociétés		918	1 788
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice		<u>60 927</u>	<u>(9 851)</u>
Bénéfices non répartis (déficit) au début de l'exercice		(40 951)	(31 100)
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de l'exercice		<u>19 976 \$</u>	<u>(40 951) \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

# états financiers

exercice terminé le 31 décembre

## État des flux de trésorerie

(en milliers)

	2000	1999
<b>Activités d'exploitation</b>		
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice	60 927 \$	(9 851) \$
Éléments hors caisse imputés (crédités) aux résultats:		
Amortissement des immobilisations	43 235	41 100
Pertes sur radiations et aliénations d'immobilisations	9 330	1 199
Amortissement des crédits d'impôt à l'investissement	(349)	(348)
Amortissement du financement en capital reporté	(50 200)	(42 071)
Fluctuation des éléments hors caisse du fonds de roulement	13 871	15 603
Fluctuation des régimes de retraite	(20 717)	1 625
Fluctuation des autres avantages sociaux futurs	(39 551)	(1 621)
Fluctuation des autres passifs à long terme	(103)	(102)
	<u>16 443</u>	<u>5 534</u>
<b>Activités de financement</b>		
Financement en capital par le gouvernement du Canada	45 902	30 500
À recevoir du gouvernement du Canada	(3 096)	—
	<u>42 806</u>	<u>30 500</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Fluctuation du fonds de renouvellement des actifs	(9 565)	(18 578)
Fluctuation des placements temporaires	10 500	(16 476)
Acquisition d'immobilisations	(45 902)	(10 910)
Produit de la vente d'immobilisations	313	1 043
	<u>(44 654)</u>	<u>(44 921)</u>
<b>Encaisse et dépôts à terme</b>		
Augmentation (diminution) de l'exercice	14 595	(8 887)
Solde au début de l'exercice	3 846	12 733
Solde à la fin de l'exercice	<u>18 441 \$</u>	<u>3 846 \$</u>
Représenté par :		
Encaisse	1 038 \$	(583) \$
Dépôts à terme, 5,75 %, échéant en janvier 2001 (1999: 5,06 %)	17 403	4 429
	<u>18 441 \$</u>	<u>3 846 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

# notes aux états financiers

a u 3 1 d é c e m b r e 2 0 0 0

## 1. Pouvoirs et objectifs

VIA Rail Canada inc. est une société d'État nommée à la partie I de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques. Elle fut constituée en 1977 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La vision de la société est d'être la meilleure société de transport de voyageurs au Canada; sa mission consiste à offrir, à peu de frais, des services voyageurs de qualité supérieure. Elle utilise l'infrastructure ferroviaire appartenant à d'autres sociétés de chemin de fer et dépend de celles-ci pour le contrôle de la circulation des trains.

La société n'est pas mandataire de Sa Majesté. Elle est assujettie à l'impôt sur le revenu.

## 2. Conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables suivies par la société se résument comme suit :

### a) Financement par le gouvernement du Canada

Le financement de l'exploitation, qui est relié aux services, activités et autres opérations engagés par la société pour exploiter et administrer les services ferroviaires voyageurs au Canada, est comptabilisé à l'état des résultats et bénéfices non répartis. Ce montant représente l'écart entre les charges et les produits d'exploitation, excluant les opérations hors caisse reliées aux immobilisations, régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, et est fondé sur un budget d'exploitation qui est approuvé chaque année par le gouvernement du Canada.

Le financement pour les immobilisations amortissables est comptabilisé comme financement en capital reporté dans le bilan, et est amorti selon la même méthode et durant les mêmes périodes que celles des immobilisations connexes. Lors de l'aliénation d'immobilisations amortissables financées, la société constate dans les revenus tout solde du financement en capital reporté relatif à ces immobilisations. Le financement pour les immobilisations non amortissables est comptabilisé comme surplus d'apport.

### b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré.

### c) Immobilisations

Les immobilisations acquises des Chemins de fer nationaux du Canada et du Canadien Pacifique Limitée au début des opérations en 1978 furent enregistrées à leur valeur nette de transfert. Les acquisitions subséquentes, incluant celles en vertu de contrats de location-acquisition, sont enregistrées au coût.

Les coûts de remise en état et de réfection du matériel roulant ainsi que les coûts associés aux améliorations des autres immobilisations sont capitalisés s'ils sont engagés dans le but d'améliorer la valeur des services ou de prolonger la durée d'utilisation de ces immobilisations, sinon les coûts sont imputés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

Les actifs mis hors service sont dévalués à leur valeur nette de réalisation.

# notes aux états financiers

a u 3 1 d é c e m b r e 2 0 0 0

## d) Amortissement des immobilisations

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux permettant de répartir le coût des immobilisations, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée estimative d'utilisation comme suit :

Matériel roulant	12 à 29 ans
Immeubles de maintenance	25 ans
Gares et installations	20 ans
Améliorations de l'infrastructure	5 à 38 ans
Améliorations locatives	5 à 20 ans
Machinerie et équipement	4 à 15 ans
Systèmes informatiques	3 à 7 ans
Autres actifs	3 à 10 ans

Les projets en voie de réalisation et les actifs mis hors service ne font pas l'objet d'un amortissement.

## e) Contrats de location

Les immobilisations comptabilisées en vertu de contrats de location-acquisition sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 20 ans, laquelle est représentative de leur durée de vie utile.

Les loyers payés en vertu de contrats de location-exploitation sont imputés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

## f) Crédits reportés

Les crédits d'impôt à l'investissement sont amortis sur la durée estimative d'utilisation des immobilisations en question. L'amortissement des crédits reportés est présenté en diminution de la charge d'amortissement des immobilisations. Ces crédits sont compris dans les autres passifs à long terme.

## g) Avantages sociaux futurs

La société inscrit les obligations en vertu de ses régimes de prestations d'avantages sociaux futurs et a adopté les politiques suivantes :

Le coût des prestations de retraite et des autres avantages sociaux gagnés par les salariés est établi par des calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé.

L'amortissement du coût des services passés est calculé selon la méthode linéaire sur la moyenne estimative du reste de la carrière active des groupes de salariés actifs de la société.

Aux fins du calcul du rendement estimatif des éléments d'actif dans le régime, ces éléments d'actif sont évalués à leur juste valeur.

L'excédent du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette supérieur à 10 % du montant le plus élevé des obligations au titre des prestations et de la juste valeur des éléments d'actif des régimes au cours d'une année donnée est amorti selon la moyenne estimative du reste de la carrière active des salariés actifs de la société.

# notes aux états financiers

a u 3 1 d é c e m b r e 2 0 0 0

## h) Programme VIA Préférence

Les coûts différentiels des voyages-récompenses accordés par la société dans le cadre de son programme VIA Préférence, qui vise à récompenser ses clients les plus assidus, sont comptabilisés au fur et à mesure que ces voyages-récompenses sont gagnés, et présentés au poste Fournisseurs et charges à payer. Le produit de la vente de points aux partenaires participants est comptabilisé à titre de produit de l'exercice au cours duquel ces points ont été vendus.

## i) Instruments financiers

La juste valeur estimative des instruments financiers, à l'exception du fonds de renouvellement des actifs et les placements temporaires, correspond approximativement à leur valeur comptable du fait qu'il s'agit d'éléments à court terme.

Les placements temporaires sont enregistrés au moindre du coût et de la valeur du marché.

Le fonds de renouvellement des actifs est enregistré au coût.

## j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans les états financiers et les notes complémentaires. Les réclamations à recevoir, l'amortissement des immobilisations, les régimes de retraite, les autres avantages sociaux futurs et les éventualités constituent les postes les plus importants pour lesquels des estimations sont utilisées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 3. Adoption d'une nouvelle norme comptable — Avantages sociaux futurs

La société a adopté, sur une base prospective, la nouvelle recommandation publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés concernant la comptabilité des régimes de retraite et autres types de prestations d'avantages sociaux futurs attribuables aux employés. Selon cette nouvelle recommandation, les coûts des prestations à la retraite et des prestations après emploi autres que les prestations de retraite sont comptabilisés. La nouvelle recommandation exige aussi un changement du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre de prestations et les coûts de service d'un taux estimatif à long terme à un taux d'intérêt basé sur le marché. L'adoption de la nouvelle recommandation s'est traduite par une augmentation de 59,4 millions de dollars du bénéfice net reliée aux régimes de retraite et une diminution de 2,9 millions de dollars du bénéfice net reliée aux autres régimes d'avantages sociaux futurs gagnés par les employés.

## 4. Rapprochement des résultats nets d'exploitation au financement par le gouvernement du Canada

La société reçoit son financement du gouvernement du Canada surtout d'après ses besoins de trésorerie. Les éléments constatés à l'état des résultats et bénéfiques non répartis d'un exercice peuvent être financés par le gouvernement du Canada au cours d'exercices différents. Par conséquent, la société affiche des résultats nets d'exploitation différents pour l'exercice, selon qu'ils sont établis en suivant la méthode de financement par le gouvernement ou selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces écarts sont les suivants :



# notes aux états financiers

a u 3 1 d é c e m b r e 2 0 0 0

(en millions de dollars)	2000	1999
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice	60,9	(9,8)
Postes ne nécessitant pas de (ne fournissant pas des) fonds d'exploitation:		
Amortissement et pertes sur radiations et aliénations sur immobilisations	52,6	42,3
Amortissement du financement en capital reporté	(50,2)	(42,1)
Charge de retraite	(62,4)	1,6
Frais des avantages sociaux futurs à être financés dans les exercices ultérieurs	3,1	6,4
Ajustement pour les charges de rémunération	1,7	—
Paiement des frais de réorganisation dans les exercices antérieurs	(5,3)	(4,4)
Surplus (perte) du financement de l'exploitation de l'exercice	0,4	(6,0)

## 5. Immobilisations

(en millions de dollars)	2000			1999
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	4,7	—	4,7	4,3
Matériel roulant	505,2	284,2	221,0	242,8
Immeubles de maintenance	160,1	89,0	71,1	75,5
Gares et installations	34,5	16,0	18,5	19,8
Améliorations de l'infrastructure	94,9	34,2	60,7	61,2
Améliorations locatives	90,1	63,3	26,8	29,3
Machinerie et équipement	28,9	22,8	6,1	7,5
Systèmes informatiques	60,3	53,9	6,4	10,7
Autres actifs	18,8	18,7	0,1	0,2
	997,5	582,1	415,4	451,3
Projets en voie de réalisation			43,8	15,0
Actifs mis hors service (valeur nette de réalisation)			21,6	21,5
			480,8	487,8

Au 31 décembre 2000, la valeur brute des éléments d'actif loués en vertu de contrats de location-acquisition incluse ci-dessus s'élevait à 3,1 millions de dollars (1999: 3,2 millions de dollars) et l'amortissement cumulé s'y rattachant se chiffrait à 2,3 millions de dollars (1999: 2,2 millions de dollars).

Les projets en voie de réalisation portent principalement sur des projets de matériel roulant et des systèmes informatiques.

# notes aux états financiers

au 31 décembre 2000

## 6. Placements temporaires et fonds de renouvellement des actifs

La société a été autorisée par le Conseil du Trésor du gouvernement du Canada à constituer un fonds réservé issu du produit de la vente ou de la location des actifs excédentaires ainsi que des économies résultant de la rationalisation des activités de maintenance du matériel roulant, pour financer de futurs projets d'immobilisations.

Les placements temporaires et le fonds de renouvellement des actifs incluent les instruments financiers ci-dessous :

(en millions de dollars)	2000		1999	
	Coût	Valeur du marché	Coût	Valeur du marché
Obligations canadiennes et bons à prime	29,7	32,7	30,3	30,6
Parts dans un fonds d'actions	38,1	41,7	38,1	46,8
Encaisse et placements à court terme	9,5	9,5	9,9	9,9
Solde de fin de l'exercice	77,3	83,9	78,3	87,3
Représenté par :				
Placements temporaires	39,5	42,9	50,0	55,9
Fonds de renouvellement des actifs	37,8	41,0	28,3	31,4
	77,3	83,9	78,3	87,3

Les placements temporaires représentent le montant que le Conseil du Trésor a approuvé pour financer les déficits d'exploitation et les immobilisations, tandis que le solde du fonds de renouvellement des actifs représente les fonds qui sont retenus pour investissements futurs dans des immobilisations.

Le taux de rendement réel des obligations canadiennes et des bons à prime pour 2000 et 1999, venant à échéance entre janvier 2001 et décembre 2031, varie entre 4,0 % et 8,5 %.

La juste valeur des obligations canadiennes, des bons à prime et des parts dans un fonds d'actions correspond à la valeur du marché établie en fonction du cours acheteur à la date du bilan.

Les décisions liées aux placements temporaires et au fonds de renouvellement des actifs sont conformes aux Lignes directrices concernant la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État, émises par le ministre des Finances ainsi qu'aux directives d'investissement de la société. Avec ces placements, la société ne prend aucun risque important en termes de marché, de flux de trésorerie ou de taux d'intérêt.

## 7. Impôts sur les bénéficiaires et impôt sur les grandes sociétés

La société a des écarts temporaires nets de 6,9 millions de dollars (1999: 75,7 millions de dollars) qui résultent d'éléments non déduits des fins fiscales, dont l'avantage n'a pas encore été pris en compte dans les états financiers. Ces écarts temporaires découlent généralement de la comptabilisation des charges de retraite et des autres avantages sociaux futurs ainsi que des éventualités. La société dispose de pertes fiscales inutilisées pour un montant de 19,6 millions de dollars, dont 9,7 millions de dollars peuvent être reportées jusqu'en 2005 et 9,9 millions de dollars peuvent être reportées jusqu'en 2007.

# notes aux états financiers

au 31 décembre 2000

## 8. Charges des avantages sociaux futurs

La société fournit à tous ses employés permanents des régimes à prestations déterminées de retraite, de prestations à la retraite et de prestations après emploi.

Sont incluses dans les autres régimes de prestations les dépenses engagées par la société reliées aux prestations d'indemnité des travailleurs, aux prestations à la retraite et aux prestations après emploi.

Les dernières évaluations actuarielles des régimes de retraite ont été effectuées en date du 31 décembre 1998 par des actuaires externes, membres de l'Institut canadien des actuaires.

Selon ces évaluations actuarielles et les prévisions au 31 décembre 2000, le bénéfice net (dépense) et l'actif au titre des prestations constituées (passif) des régimes de la société sont les suivants :

(en millions de dollars)	2000	1999	2000	1999	2000
			Charges de restructuration du réseau et frais de réorganisation		Autres régimes de prestations
	Régimes de retraite				
Bénéfice net (dépense)	61,8	(1,6)	(0,8)	(9,5)	(7,4)
Actif au titre des prestations constituées (passif)	20,7	(41,7)	(19,2)	(21,0)	(2,9)

La portion à court terme des charges de restructuration du réseau et frais de réorganisation en 2000, qui s'élève à 5,6 millions de dollars (1999 : 6,6 millions de dollars), est incluse dans le poste Fournisseurs et charges à payer.

Les renseignements concernant les régimes à prestations déterminées de la société au 31 décembre, en agrégat, sont les suivants :

(en millions de dollars)	2000	1999	2000	1999	2000
			Charges de restructuration du réseau et frais de réorganisation		Autres régimes de prestations
	Régimes de retraite				
Obligations au titre des prestations constituées	1 000,5	981,8	19,2	21,0	24,6
Juste valeur des actifs des régimes	1 428,1	1 123,8	—	—	—
Situation de capitalisation excédent (déficit)	427,6	142,0	(19,2)	(21,0)	(24,6)

Les éléments d'actif dans les régimes sont à leur juste valeur pour 2000 et à la valeur marchande actuarielle rajustée pour 1999.

# notes aux états financiers

a u 3 1 d é c e m b r e 2 0 0 0

Les importantes hypothèses actuarielles adoptées pour mesurer les obligations au titre des prestations constituées de la société sont les suivantes :

	2000	1999	2000	1999	2000
	Régimes de retraite		Charges de restructuration du réseau et frais de réorganisation		Autres régimes de prestations
Taux d'actualisation	7,0 %	7,5 %	7,0 %	5,0 %	7,0 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	8,0 %	7,5 %	—	—	—
Taux de croissance de la rémunération	3,5 %	4,5 %	2,0 %	2,0 %	3,5 %

Les prestations d'assurance-maladie incluses dans les autres régimes de prestations, sont calculées en utilisant l'Indice des prix à la consommation pour le Canada (IPC) plus 7,0 %. On a supposé que le taux diminuerait graduellement à l'IPC plus 1,0 % sur 7 ans et qu'il restera à ce niveau par la suite.

Les autres renseignements concernant les régimes à prestations déterminées de la société sont les suivants :

(en millions de dollars)	2000	1999	2000	1999	2000
	Régimes de retraite		Charges de restructuration du réseau et frais de réorganisation		Autres régimes de prestations
Cotisations des employés	7,9	8,4	—	—	—
Prestations versées	67,9	63,7	6,0	7,9	4,5

La société n'a pas contribué au fonds de retraite en 2000 et en 1999 étant donné qu'il y avait un surplus dans les régimes et, pour cette raison, la société était exonérée de cotisations.

## 9. Financement en capital reporté

(en millions de dollars)	2000	1999
Solde au début de l'exercice	487,1	499,2
Renflouement du fonds de renouvellement des actifs	—	30,5
Financement du gouvernement du Canada pour les immobilisations amortissables	45,9	—
Financement de terrains par le gouvernement du Canada, transféré au surplus d'apport	(0,4)	(0,5)
Amortissement du financement en capital reporté	(50,2)	(42,1)
Solde à la fin de l'exercice	482,4	487,1

# notes aux états financiers

a u 3 1 d é c e m b r e 2 0 0 0

## 10. Capital-actions

Le capital-actions autorisé de la société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 31 décembre 2000 et 1999, 93 000 actions à 100 dollars l'action sont émises et complètement payées.

## 11. Engagements

a) Les paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-exploitation ayant trait principalement à des immeubles et à du matériel informatique sont les suivants:

(en millions de dollars)

2001	14,2
2002	9,7
2003	8,7
2004	7,3
2005	7,4
Exercices ultérieurs jusqu'en 2049	137,4
	<hr/>
	184,7

b) La société a conclu des contrats de service pour l'utilisation des voies et le contrôle de l'exploitation des trains. Ces contrats seront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2008.

c) La société a émis des lettres de crédit d'une valeur totale approximative de 9,4 millions de dollars (1999: 9,7 millions de dollars) en faveur de diverses commissions gouvernementales provinciales de santé et sécurité au travail, à titre de garantie sur les paiements futurs.

d) La société transige des contrats de swap qui servent à stabiliser les coûts d'achat du carburant diesel. Au 31 décembre 2000, la valeur totale de ces contrats était de 8,5 millions de dollars.

## 12. Opérations entre apparentés

La société est apparentée en propriété commune à tous les ministères et organismes du gouvernement du Canada. Les opérations ont été conclues dans le cours normal des affaires avec ces ministères et organismes et sont conformes à l'usage commercial habituel applicable à toutes personnes et entreprises, et sont comptabilisées à la valeur d'échange.